

Minister of Foreign Affairs



Ministre des Affaires étrangères

Ottawa, Canada K1A 0G2

December 1, 1998

Le 1^{er} décembre 1998

Dear Sir/Madam:

Madame, Monsieur,

I was pleased today to announce, together with the Ministers of Transport and National Revenue, the introduction into the Senate of the proposed *Preclearance Act*.

Je suis heureux d'annoncer avec les ministres des Transports et du Revenu national que le projet de *Loi sur le précontrôle* a été présenté aujourd'hui au Sénat.

Canadians have enjoyed preclearance services since the 1950s, when U.S. border control officers were first invited to work in Canadian airports to inspect travellers and goods bound for the U.S. These arrangements were formalized by agreement in 1974.

Depuis les années 1950, les Canadiens ont bénéficié des services de précontrôle dans les aéroports canadiens, car, depuis lors, les agents américains ont été invités à contrôler voyageurs et marchandises à destination des États-Unis. Un accord a été signé en 1974 afin de formaliser ces arrangements.

The 1982 Charter of Rights and Freedoms granted Canadians new individual rights, and border inspection has evolved to accommodate the rapid increase in border crossings and in technology. There are now 8.5 million travellers per year who benefit from time-saving U.S. preclearance services at seven Canadian airports.

La Charte des droits et libertés de 1982 a accordé aux Canadiens de nouveaux droits individuels et l'inspection à la frontière a été mise au point pour répondre à l'augmentation rapide des passages et à l'adoption des nouvelles technologies. Il y a actuellement 8,5 millions de voyageurs qui économisent du temps en bénéficiant des services de précontrôle américains dans sept aéroports canadiens.

The proposed *Preclearance Act* would establish U.S. authorities in Canada in light of changes since 1974. The Bill would provide U.S. preclearance officers with appropriate Canadian authorities to inspect U.S.-bound travellers in Canada, while ensuring that travellers' rights and Canadian sovereignty are fully protected. The principal beneficiaries would be Canadian travellers.

La *Loi sur le précontrôle* proposée permettra l'établissement des autorités américaines au Canada à la lumière des changements survenus depuis 1974. Le projet de loi accordera aux agents de précontrôle américains les autorisations canadiennes nécessaires pour inspecter au Canada les voyageurs à destination des États-Unis, tout en s'assurant que les droits de ces derniers et la souveraineté canadienne soient parfaitement protégés. Les principaux bénéficiaires seront les voyageurs canadiens.